SANTÉ

LA E-SANTÉ : UN ENJEU DE TAILLE POUR LA FRANCE ET L'EUROPE

Rencontre avec Pascale Sauvage, Directrice de la Stratégie de l'ASIP Santé, l'agence française de la santé numérique. Elle nous en dit plus sur l'organisme, ses fonctions, ses enjeux et perspectives dans le cadre du développement de la e-santé.

Pascale Sauvage

Quelles sont vos principales missions ?

Nous avons 3 grandes missions complémentaires :

- **Poser les règles communes pour la santé numérique afin de permettre son essor :** cette mission d'ordre régalien vise à créer un espace de confiance numérique qui va permettre le développement des usages et l'échange de données de santé de qualité. Cet espace est défini par un cadre juridique lié à la protection des données personnelles de santé, à l'élaboration duquel nous participons. La politique générale de sécurité des systèmes d'information de santé inclut les règles d'identification et d'authentification pour l'accès aux données de santé. L'ASIP Santé travaille par ailleurs à la transformation du processus s'appliquant à l'hébergement, un sujet dans l'actualité juridique. La santé numérique doit donc se développer dans un espace de confiance qui se caractérise par des référentiels, notamment d'interopérabilité, et des guides de bonnes pratiques, via une démarche de co-construction avec les différentes parties prenantes ;
- **Conduire certains projets numériques d'intérêt national :** nous appuyons le Ministère pour la réalisation des volets numériques de grands projets nationaux comme le système de messageries sécurisées de santé (MSSanté) ou le portail de signalement des événements sanitaires indésirables. Nous portons aussi la modernisation du système d'information et de télécommunication des SAMU-Centres 15 ;
- **Accompagner les différents acteurs pour les faire bénéficier de notre expertise tout en soutenant l'innovation en matière d'e-santé :** nous contribuons à la construction d'une nouvelle vision de l'urbanisation de la e-santé. Il faut travailler avec les différents acteurs pour qu'ils puissent la comprendre, se l'approprier et intégrer dans leurs projets le cadre juridique et les référentiels. Nous accompagnons les établissements et les professionnels de santé, les territoires – les ARS et leurs relais que sont les Groupements régionaux d'appui au développement de la e-santé (GRADeS) –, ainsi que les industriels et les jeunes start-ups qui se positionnent dans ce domaine. Nous essayons d'animer cette communauté e-santé en partageant nos approches et retours d'expérience.

Quels sont les principaux sujets qui vous mobilisent ?

Le domaine de la e-santé évolue très vite. Pour pouvoir parler de Big Data et d'Intelligence Artificielle, il faut en premier lieu organiser la production de données de bonne qualité.

C'est ce qui nous pousse à enrichir le cadre d'interopérabilité, c'est-à-dire structurer les données métiers, les exprimer dans un même langage pour développer des usages et de nouveaux services. Notre démarche est centrée sur la mise en place de ces prérequis, dans la concertation avec les différentes parties prenantes qui doivent pouvoir intégrer l'espace de confiance numérique. En effet, la confiance est un sujet qui gagne en importance. Les citoyens sont de plus en plus conscients des enjeux, et de la nécessité de garanties qui permettent de pérenniser les dispositifs en train de se mettre en place.

Comment concevez-vous l'évolution de vos missions et de votre rôle ?

Nous sommes très attachés à la complémentarité de nos trois missions afin d'ancrer nos actions dans la réalité de l'évolution du monde de la e-santé. L'enjeu reste de consolider tous nos acquis afin d'en faire bénéficier l'ensemble des acteurs aussi bien sur le plan national qu'à l'échelle européenne. Notre modèle est perçu comme un modèle mature par nos voisins européens et il est essentiel pour préserver ce positionnement de s'investir dans la mise en place du Digital Single Market dans le secteur de la santé. ■

asipsanté L'AGENCE FRANÇAISE DE LA SANTÉ NUMÉRIQUE

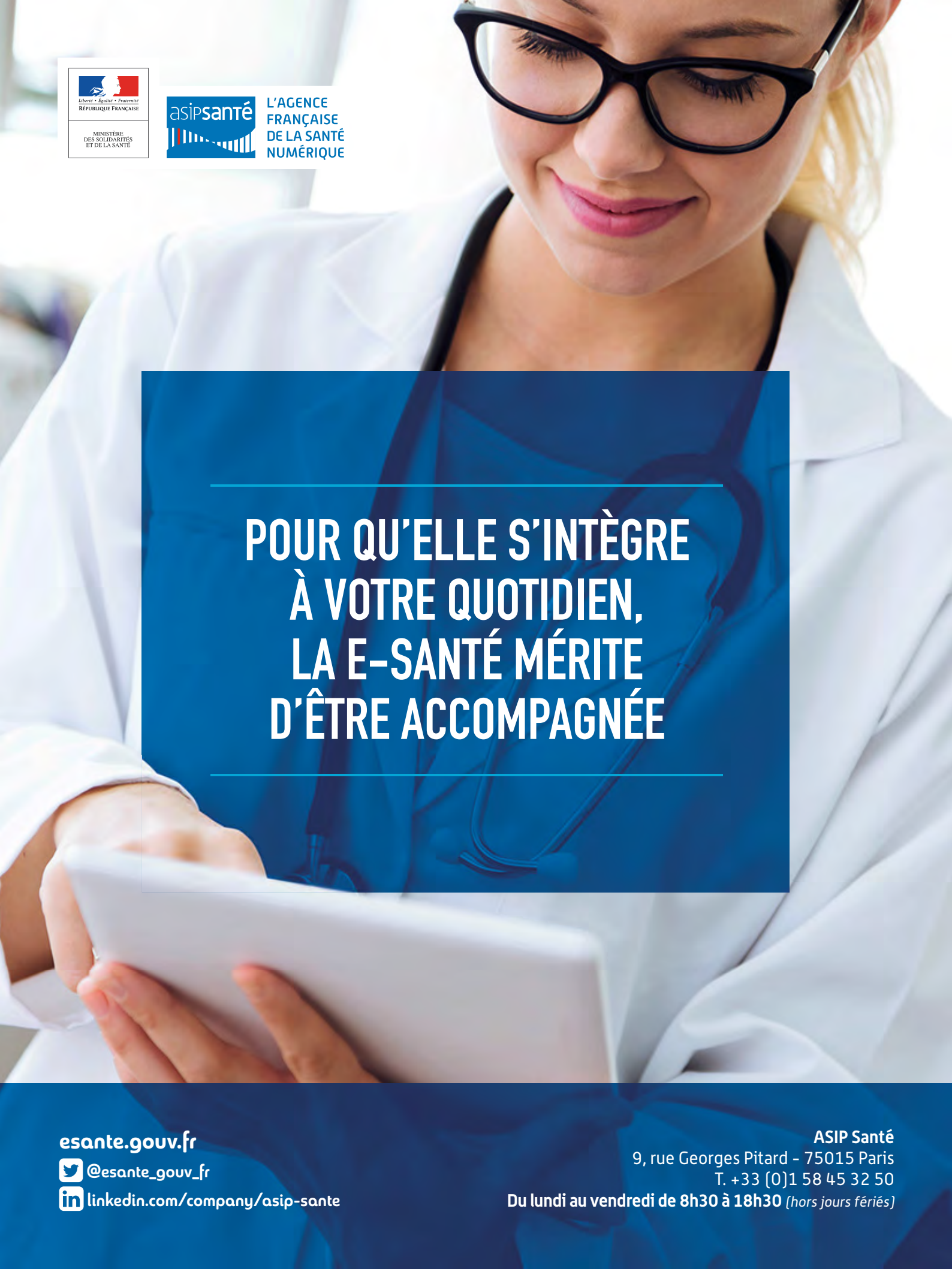
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
asipsanté
L'AGENCE FRANÇAISE DE LA SANTÉ NUMÉRIQUE
POUR QU'ELLE S'INTÈGRE À VOTRE QUOTIDIEN, LA E-SANTÉ MÉRITE D'ÊTRE ACCOMPAGNÉE
esante.gouv.fr
@esante_gouv_fr
linkedin.com/company/asip-sante
ASIP Santé
9, rue Georges Pitard - 75015 Paris
T. +33 (0)1 58 45 32 50
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (hors jours fériés)